

MISE EN CONSULTATION DES HORAIRES SUISSES

Dans 200 jours, le Léman Express deviendra une réalité tangible. Le 15 décembre 2019, ce réseau transfrontalier reliera 45 gares franco-suisse sur 230 km de lignes.

Ce mercredi 29 mai 2019, les horaires de la partie suisse du réseau seront mis en consultation. Selon la procédure d'établissement de l'horaire en Suisse, ceux-ci seront publiés sur le site www.projet-horaire.ch. Pour des questions légales, seul l'horaire pour la partie Suisse jusqu'à Annemasse est disponible à la consultation sur le site. Si sur l'axe Genève - Bellegarde (lignes L5 et L6) l'entièreté des arrêts reste renseignée, les circulations internes à la Haute-Savoie (réseau TER) en correspondance avec les trains Léman Express ne sont pas mentionnées sur ce site car elles ne sont pas soumises à cette consultation des horaires suisses. Les gares d'origine et de destination des trains L1 à L4 en France sont néanmoins indiquées.

Depuis juin 2018, les voyageurs de la ligne Coppet - Lancy-Pont-Rouge bénéficient déjà d'un train toutes les 15 minutes entre ces deux gares, du lundi au vendredi entre 6h et 20h (un train toutes les 30 minutes le samedi et toutes les heures le dimanche). Suite à ce renforcement de l'offre en semaine, cette ligne remporte un vif succès avec une fréquentation en hausse. Limitées pour le moment au terminus de Lancy-Pont-Rouge, les lignes L1, L2, L3 et L4 relieront Coppet à Evian-Les-Bains, Annecy, St-Gervais-Les-Bains-Le Fayet et Annemasse, dès le 15 décembre 2019.

Au cœur du réseau, entre Genève et Annemasse, les voyageurs disposeront de six trains par heure et par sens :

- 4 trains Léman Express par sens (arrêt à toutes les gares), soit un train toutes les 15 minutes du lundi au dimanche
- 2 trains RegioExpress par sens (arrêt à Lancy-Pont-Rouge et Genève-Eaux-Vives), soit un train toutes les 30 minutes, du lundi au vendredi et un train par heure le week-end. Les trains RegioExpress seront prolongés jusqu'à Annemasse depuis Saint-Maurice, Vevey et Lausanne.

Sur les branches françaises, l'offre Léman Express est composée de trains directs et de trains en correspondance. Jusqu'à Evian-les-Bains, Annecy et St-Gervais-les-Bains-Le Fayet, les voyageurs bénéficieront de deux relations par heure, aux heures de pointe, et d'une relation par heure le reste de la journée, dans les deux sens. Les relations seront directes ou en correspondance à Annemasse ou La Roche-sur-Foron avec les TER, les cars TER ou les cars Léman Express.

Quant aux lignes L5 et L6, les voyageurs continueront de bénéficier de l'offre actuelle. Par ailleurs, l'allongement des quais permettra de faire circuler des trains plus longs augmentant ainsi la capacité de transport pour répondre spécifiquement au besoin de l'heure de pointe du matin.



LÉMAN EXPRESS

INTERMODALITÉ

Ces horaires sont étudiés en cohérence avec les transports publics régionaux (tram, bus, car) afin d'optimiser les connexions multimodales. Les correspondances sont également repensées à la gare de Genève Cornavin :

- Les lignes L5 et L6 jouissent de bonnes correspondances à Genève Cornavin avec les lignes L1, L2, L3 et L4 pour des déplacements efficaces sur l'ensemble du périmètre Léman Express,
- Le Léman Express offrira également des connexions optimales avec les trains Grandes Lignes des CFF qui relieront l'aéroport de Genève en seulement 7 minutes depuis la gare de Genève Cornavin, avec 5 trains par heure.

PROCHAINES ETAPES DE COMMUNICATION AVANT LA MISE EN SERVICE INTÉGRALE DU LÉMAN EXPRESS

La nouvelle structure tarifaire sera annoncée avant l'été, puis les horaires définitifs seront communiqués à l'automne sur le site lemanexpress.ch. Les 29 et 30 juin 2019, le public aura l'opportunité de découvrir le chantier CEVA, en Suisse, qui ouvrira une dernière fois ses portes après 8 années de travaux. Les stations de Lancy-Bachet, Genève-Champel, Genève-Eaux-Vives et Chêne-Bourg seront accessibles aux visiteurs avant que le Léman Express ne circule sur ce maillon ferroviaire manquant permettant de relier la France et la Suisse par le rail.

Le Léman Express c'est plus qu'un train, c'est une nouvelle façon de vivre pour toute une région. Il accueillera chaque jour 50'000 voyageurs sur les 240 trains qui circuleront dans les cantons de Vaud et de Genève ainsi qu'en Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le projet d'horaire, qui présente en détail l'offre planifiée pour les lignes de transport public (sauf certains réseaux urbains) de la Suisse entière est mis en consultation publique chaque année par la Confédération. Cette procédure d'établissement vise à éliminer d'éventuelles incohérences dans la technique de l'horaire, mais ne porte pas sur des questions de conception, qui ont déjà été traitées par les entreprises de transport et les autorités organisatrices, dans le cadre du projet d'offre.

Toute demande ou remarque concernant les projets d'horaire peut être transmise jusqu'au dimanche 17 juin 2018. Les prises de position doivent être adressées aux services cantonaux chargés des transports publics, à l'aide du formulaire disponible en ligne sur le site www.projet-horaire.ch. Ces derniers se chargeront d'examiner les requêtes et, le cas échéant, en tiendront compte ou les intégreront à la planification de l'horaire des prochaines années.

CONTACTS MÉDIAS

Lémanis SA | Mme Céline Monteiro, Responsable Marketing & Communication
+41 (0)79 614 85 89 | celine.monteiro@lemanis.ch